

# L'INDÉPENDANT

## JOURNAL HEBDOMADAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL & D'ANNONCES JUDICIAIRES

C. P. Bordeaux 17.121

ABONNEMENTS		
Un an	18 francs	10 francs
Six mois	10 francs	6 francs
3 mois	5 francs	3 francs
Bergère (ville).....		
Dordogne et Départements limitrophes.....		
Autres départements.....		

Les abonnements sont payables d'avance. Ils sont reçus au bureau du Journal et dans tous les bureaux de Poste.

Directeur-Administrateur:  
**Robert TAILLANDIER**

BUREAUX:

108, Rue Neuve, BERGERAC, en face du Jardin-Public

TARIF DES ANNONCES		
Annonces judiciaires.....	la ligne	5 00
Annonces commerciales.....	—	3 00
Publicités diverses.....	—	2 00
Chronique locale.....	—	1 00

L'INDÉPENDANT publie les Annonces Judiciaires, Légales et Administratives du Département. Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

### TROIS PAGES D'HISTOIRE

## COMMENT MOURUT LA PAIX...

### ... Mais l'Angleterre demande l'évacuation préalable des territoires envahis et la démobilisation

« Dans ces conditions, la conférence est impossible » déclare M. MUSSOLINI

## LES DÉS SONT JETÉS

Lorsque commença l'après-midi du 2 septembre, avant la séance des Chambres, M. Georges Bonnet attend, anxieux, dans son bureau du quai d'Orsay. La situation est dramatique. La France est liée à la Pologne par une alliance militaire conclue le 19 février 1921, avec des accords précis de l'état major.

Et dès hier matin, l'ambassadeur de Pologne à Paris est venu demander solennellement un gouvernement français d'entrer en guerre avec l'Allemagne.

Il y a bien le projet de conférence de M. Mussolini. Mais la réponse donnée le 2 septembre par l'Angleterre n'est pas favorable. Le gouvernement polonais, lui, n'a pas encore répondu.

M. Georges Bonnet est plein d'inquiétude. Il évoque la nuit du 28 au 29 septembre 1938 où, à la dernière minute, la conférence de Munich avait sauvé la paix. Mais à ce moment, le Tchecoslovaquie et l'Angleterre avaient été d'accord. Tandis que maintenant...

**Effort désespéré**

Les téléphones restent. C'est le comte Ciano. M. Georges Bonnet sent chez lui s'intercaler une profonde émotion et un désir insouciant de sauvegarder la paix. Il dit: « M. Hitler n'est pas opposé à prendre le projet de conférence en considération. » Mais il désire être fixé sur deux points: « Tout d'abord la note remise hier par l'ambassadeur de France à elle le caractère d'un ultimatum? »

M. Georges Bonnet répond catégoriquement: « Non ». Puis, « J'ai le sentiment que demain midi pour répondre à la note française? ». M. Georges Bonnet répond aussitôt: « Oui » en ajoutant qu'il doit faire approuver sa réponse par le gouvernement.

Il y a rien d'autre dans leur conversation. A ce moment, M. Georges Bonnet a soulevé le problème de l'évacuation des territoires déjà occupés par les troupes allemandes.

Le comte Ciano, après de qui se trouve l'ambassadeur de France, exprime le nouveau point de vue. Il insiste sur la netteté et de la rapidité des réponses de M. Georges Bonnet.

Le ministre des affaires étrangères de France reprend espoir. Il s'assied dès lors à la séance de la Chambre, où il a été élu. Il reste dans son bureau et appelle au téléphone lord Halifax, ministre des affaires étrangères britannique, qui a été, lui aussi, déjà touché par téléphone par le comte Ciano.

M. Bonnet insiste auprès de lord Halifax pour que le gouvernement britannique accepte la conférence. Mais le gouvernement britannique est dans l'écueil d'un défilé par le télégramme de M. Corbin. Il est convaincu qu'il est trop tard. La guerre ne peut être évitée.

Lord Halifax dit: « Vous êtes comme un homme qui croit qu'il peut ressusciter un mort en jetant de l'eau bénite sur son corps ».

M. Bonnet insiste encore. Il demande en tant que les hostilités ne s'ouvrent pas avant quarante huit heures. Lord Halifax lui dit que le cabinet britannique va se réunir, qu'il lui soumettra sa conversation et celle du comte Ciano et qu'il lui transmettra ensuite la réponse.

**Les refus polonais**

Il est quatre heures. M. Georges Bonnet reçoit le télégramme où M. Léon N. B. lui donne la réponse de M. B. à un projet de conférence qu'il avait fait proposer à Varsovie:

M. B. Beck veut de faire la réponse suivante à la communication de Votre Excellence: « Nous sommes prêts à entrer en guerre, comme suite à une pleine évacuation des territoires envahis et non provoquée. La question qui se pose n'est pas celle d'une conférence, mais celle de l'action commune qui doit être

### La marche des Evénements au jour le jour

Dimanche M. von Ribbentrop a quitté Rome après une dernière visite à M. Mussolini.

De Moscou on apprend que de sévères mesures sont prises contre les ouvriers ou ouvrières qui manquent à leur travail.

Les biens de M. Maurice de Rothchild viennent d'être mis sous séquestre.

Les dispositions des décrets nommant M. Antoine Cayrol, commissaire général au ministère de l'Intérieur sont rapportées.

Lundi on annonce que la Grèce et la Turquie seraient appelées à prendre position dans un délai assez bref.

Le résultat des élections législatives en Australie a donné une grosse majorité au gouvernement.

Un Manchester député conservateur a été élu. Il remplace M. Ekkerley, tué dans les rangs de la R. A. F.

Un chalutier espagnol a été coulé par un sous-marin.

La France et le Japon sont tombés d'accord au sujet de l'Iado Chine.

Le roi Farouk a remis le cabinet égyptien.

### L'échec anglais

Le 3 septembre, vers minuit, le téléphone résonne. C'est lord Halifax qui est à Downing Street, et auprès de qui se trouve M. Corbin. Lord Halifax dit à M. Georges Bonnet qu'il est nécessaire pour le gouvernement britannique que la déclaration de guerre à l'Allemagne soit apportée avant la séance de la Chambre des Communes qui a lieu le lendemain matin dimanche à 10 heures. Il insiste vivement pour que la France fasse, en même temps que l'Angleterre, sa communication au gouvernement allemand.

M. Georges Bonnet répond qu'il avait pris, la veille, l'engagement vis-à-vis du gouvernement italien de ne rien faire avant le lendemain midi. Cet engagement, il l'entendait le tenir jusqu'au bout.

Malgré tous l'insistance que mit, par des conversations téléphoniques répétées, le gouvernement britannique à obtenir de la France que l'ultimatum fût apporté en même temps par l'Angleterre et par la France, nous avons maintenu notre décision.

La France a ainsi ouvert les hostilités à cinq heures après la Grande-Bretagne.

Elle était à son tour entraînée dans la guerre. Et pourtant, au cours de cette année 1938-1939, en signant les accords de Munich, en approuvant la déclaration franco-allemande, en multipliant les conseils de prudence à la Pologne, en recherchant jusqu'à la dernière minute la conciliation, la France avait démontré son profond attachement à la paix.

Le ministre des affaires étrangères avait passé pour éviter la guerre, comme à Munich. Il avait lutté et il avait fait l'empereur au moment où tout paraissait perdu.

Il avait eu, le vendredi 1er septembre, les honneurs de gouvernement britannique et accepter l'offre de M. Mussolini de réunir une conférence en demandant simplement que la Pologne fût invitée. Le même jour, il avait refusé d'envoyer un ultimatum à l'Allemagne.

« Je pense, avait-il dit, à toute des femmes et des enfants qui redoutent les bombardements aériens, attendant anxieusement leurs trains dans les gares. » Et, toute la journée du 2 septembre, le ministre avait à nouveau réitéré au gouvernement anglais, dans des conditions qui entraîneraient une différence de plusieurs heures pour l'ouverture des hostilités.

### La guerre l'a emporté

Une semaine plus tard, M. Georges Bonnet quittait définitivement le Quai d'Orsay. La presse anglaise et la presse française offensaient intelligemment les termes d'autant plus caractéristiques qu'on était alors en période de censure, la signification de son départ.

« Il s'agissait, disait-il, de remettre entre des mains plus fermes la direction des affaires politiques extérieures ».

Il s'agissait, en fait, de montrer à l'Allemagne qu'entre elle, l'Angleterre et la France étaient bien engagées désormais la guerre totale... et que ce qu'on appelait alors « les offensives de paix de M. Hitler » seraient repoussées désormais sans hésitation.

« L'annonce de son départ à la clairvoyance patriotique dont avait fait preuve, dans ces circonstances tragiques, le ministre des affaires étrangères l'avaient rendu suspect à ceux qui depuis des mois, en France et en Angleterre, exigeaient une action inspirée plus par la passion que par le souci de l'intérêt national.

C'est là la raison véritable du départ de M. Georges Bonnet, éliminé du Quai d'Orsay avec ses principaux collaborateurs tant jours après les décrets de la guerre et remplacé par ceux qui avaient toujours été les adversaires les plus déterminés de sa politique.

### LES HOSTILITES

La guerre de l'Allemagne et de l'Italie contre la Grande-Bretagne continue toujours aussi acharnée et dévastatrice. Chaque nuit, et également durant la journée les avions allemands bombardent Londres et les cités industrielles du sud de l'Angleterre. A Londres même la vie est complétement désorganisée, les habitants passent plus de la moitié de leur temps dans les abris et éprouvent des difficultés à se ravitailler. Les magasins ferment à 16 heures.

D'après les statistiques anglaises le nombre des morts atteindrait environ trois mille et celui des blessés graves dix mille. Les dégâts matériels ne sont pas évaluables pour l'instant, des milliers de maisons ont été démolies et le problème des sans-abri se pose avec acuité.

La Royal Air Force riposte en bombardant les centres industriels rhénans et en pilonnant sans relâche nos ports où elle suppose que se préparent les tentatives d'ébarquement. Ces tentatives n'ont pas encore lieu.

### L'Italie à la conquête de l'Egypte

L'Egypte, allié de l'Angleterre, n'est pas en guerre avec l'Italie, étant contentée de rompre les relations diplomatiques avec elle. Mais comme son traité d'alliance lui faisait obligation de donner l'hospitalité aux troupes anglaises, l'Italie qui cherche vraisemblablement à s'emparer de Suez, charrrière de l'Empire britannique, a commencé la conquête de son territoire.

Les troupes du Maréchal Graziani avancent avec rapidité. Elles n'ont pas encore rencontré de vive résistance, mais elles ont subi par les dépêches italiennes, de très nombreuses déclarations avec l'armée du général anglo-italien.

Avant la guerre, les Anglais avaient en Egypte 70.000 hommes, qui ont été considérablement renforcés par les unités de la Somalie britannique, de la Palestine et en général par la masse des forces britanniques du Proche-Orient. Selon certaines estimations, l'armée anglaise de terre s'élevait à 120.000 hommes.

La puissance de la R. A. F., en Egypte, est grande par le nombre et la qualité des pilotes, des appareils et des bases. Enfin, c'est en Egypte que se trouve la majeure partie de la flotte britannique, qui a été récemment renforcée, précédemment, par le fait qu'elle participe à la défense des positions britanniques en Egypte.

L'odieuse agression britannique contre Dakar a soulevé dans notre pays une douloureuse émotion.

Comme à Mers el-Kébir, les Anglais ont ouvert le feu sur les bateaux français.

Les forces terrestres, maritimes et aériennes de l'Afrique ont riposté à l'agresseur et déclenché des représailles.

A heure où nous terminons ces lignes, le combat continue.

Nous pensons tout vers ceux qui, sous les plis du drapeau tricolore, versent leur sang pour la défense de l'Empire.

R. T.

### Comment soigner les hémorroïdes

Les déplacements, les démanagements, les brûlures du soleil, les hémorroïdes, sont merveilleusement calmés par les Gouttes Florides, le grand spécifique végétal des troubles de circulation. Ces gouttes fluidifiantes, le sang circule mieux, les veines tonifiées ne se rompent plus sous la pression sanguine, provoquant d'atillables hémorragies. Progressive-ment, les hémorroïdes diminuent de volume, cessent d'être douloureuses et finalement disparaissent. Gouttes Florides, Ttes Philes: 12 fr. 25 le flacon.

### Achats de Bié

aux conditions officielles de l'Office du Bié

### TOUTES QUANTITÉS PAIEMENT IMMEDIAT

### Ets L. Pimouquet & Fils BERGERAC

### CARTES POSTALES

en tous genres

Edition à la façon pour librairie, buralistes, etc.

Pour commandes, jusqu'au 15 octobre

Calendriers de poche 1941

format pilis: 7 x 9, avec photo, deux semaines - publié.

Les 500: 100 fr.; la mille: 160 fr.

S'adresser: Y. TASSAINT, Photos 20, rue Félix-Faure (à 80 m. de la passerelle)

### Après la bataille

**Délégations de soldes**

Dans le numéro de l'Indépendant du 7 courant, j'ai fait connaître le montant des délégations de soldes qui peuvent être réservées, selon les divers grades, aux femmes ou enfants et, dans l'ordre, les descendants ou ascendants des militaires à soldes mensuelles, tués, disparus ou faits prisonniers.

La radio française vient de donner quelques précisions.

La demande doit être adressée, pour notre région, au commandant du centre d'administration territoriale, 12<sup>e</sup> région, quartier Beaulieu, à Limoges.

Cette demande est faite par les familles en faveur desquelles une délégation a déjà été soumise.

Elle peut aussi être faite par celles qui n'ont pas de soldes.

Les deux pièces suivantes: une pièce d'identité et une pièce attestant la capture ou la disparition du militaire.

Cette deuxième pièce peut être, soit une pièce officielle, carte de capture par exemple, soit une carte de la croix-rouge, soit une lettre ou carte du militaire portant le cachet d'origine allemand ou italien.

A défaut d'une de ces deux pièces, une déclaration sur l'honneur, légalisée par le maire ou le commissaire de police de la résidence du demandeur pourra en tenir lieu.

Cette déclaration devra être complétée par une des pièces ci-dessus, dès qu'elles auront été reçues.

Les intéressés, munis des pièces nécessaires, peuvent également se présenter à la Permanence des Anciens Combattants, place Douhet, Bergerac.

**Les prisonniers de guerre.**

Le communiqué officiel n° 9 a précisé la façon dont doit être rédigée l'adresse des correspondances à destination des prisonniers de guerre.

Le communiqué n° 10 a indiqué les règles qui doivent être respectées.

Les lettres (sans enveloppe ouverte) est autorisé. Toutefois il est préférable d'envoyer des cartes. On peut se procurer des cartes spéciales, avec toutes les indications concernant l'adresse, à la Permanence.

Il est recommandé d'écrire très lisiblement.

Le texte de la correspondance ne doit ni affaiblir le moral du prisonnier ni risquer d'exposer les lettres ou cartes à une mise au rebut. Dans ce but: A) Avant que possible, ne pas s'étendre en de vaines lamentations auxquelles le prisonnier ne peut apporter de remède.

B) Pour la même raison, ne pas importer le prisonnier par l'exposé des difficultés journalières commerciales ou autres. Les répondeurs lui en entretiennent à l'excès et cela est indésirable.

C) Ne pas porter d'appréciation sur les événements, quels qu'ils soient, d'ordre extérieur ou intérieur. D) Pratiquement, se borner à donner des nouvelles familiales ou des nouvelles locales qui sont d'ailleurs celles que le prisonnier désire le plus recevoir.

E) Aucune lettre ni carte à l'intérieur d'un colis. Achémier la correspondance exclusivement par courrier postal.

Peu de détails nouveaux dans les communiqués concernant les colles.

Il a déjà indiqué les objets permis, les objets interdits.

Il est permis d'envoyer du tabac, des cigares, cigarettes et pipes, des boîtes métalliques de conserves, contenant par exemple de la confiture, du beurre salé, du lait conservé.

Les autorités allemandes procédant la plus généralement à l'ouverture de ces boîtes avant de les remettre aux prisonniers, il est recommandé d'en faire le volume et le nombre dans un même colis.

Chose, hélas! facile, avec les colles d'un kilo! Car aucune décision n'a encore été prise au sujet de la reprise des expéditions de colles de 5 kilos.

Rafin, voici un communiqué qui apportera quelques consolations aux familles. Il montre que, dans le droit travail, les prisonniers de guerre ne seront pas oubliés.

La situation des prisonniers de guerre est l'objet de préoccupations les plus vives du gouvernement. Il connaît et comprend leurs épreuves physiques et morales. Il s'emploie dans toute la mesure du possible à les adoucir.

Beaucoup de prisonniers qui se sont courageusement battus et ont fait leur devoir jusqu'au bout, ont peut-être l'impression d'être l'objet d'un certain oubli et peuvent craindre qu'en leur absence tous les emplois ne soient occupés par leurs camarades libérés qui les privent de tous les avantages et de toutes les récompenses.

**L. DHUMERELLE**  
52, place Gambetta, 52  
Transactions immobilières  
Achat et vente de Propriétés  
Fonds de Commerce - Industries

### Série d'accidents

Samedi dernier, vers 14 h. 30, M. Durand Dégrange, 52 ans, propriétaire à Saint-Philippe du Teilgeal (Gironde), fit une chute de bicyclette à Loras et se mit à gémir. Il fut transporté à son domicile.

Le 10 septembre, vers 9 heures, le forain Georges Léon Calkwaert, 30 ans, réfugié de Lille à Bermande, fut la tête écrasée par sa roulotte, à cinq cent mètres du bourg de Nauzeaux.

Le 18 septembre, vers 15 heures, M. Marcel Duconour, 35 ans, aide de laboratoire à la porcelaine, réfugié de Sovran Livry (Seine & Oise), a reçu des brûlures au visage et à la main droite. Il a été conduit à l'hôpital.

# ARILLIER

19-21, rue du Marché, BERGERAC

Les plus beaux modèles  
Les meilleures marques  
Les plus bas prix  
Marques BALLY, UNIC, SIRIUS, etc.

Cette impression est exacte. Le gouvernement les assure qu'à leur retour de captivité, ils seront traités sur le même pied que les autres combattants pour l'attribution de leur emploi. Enfin, en ce qui concerne les militaires de carrière, la loi du 15 septembre 1940 règle leurs droits à l'avancement au choix; des mesures analogues sont à l'étude pour les fonctionnaires civils et les cheminots.

Quant aux récompenses méritées par les actes d'héroïsme de beaucoup, elles seront accordées dès que les propositions auront pu être faites par leurs chefs qui, le plus souvent, sont prisonniers comme eux, et on s'efforcera de leur en faire parvenir au plus tôt la nouvelle. Déjà, certains d'entre eux, dont les actes de bravoure sont connus, ont fait l'objet de citations.

Tal'ont le régime de la captivité et les souffrances matérielles et morales qu'il entraîne.

Plus qu'un autre, je voudrais atténuer ces souffrances, et donner aux familles un peu de réconfort.

Un Ancien Combattant.

## CHRONIQUE LOCALE

A. A. et d'entraide des Réfugiés du Nord et de la zone interdite. Cette association dont nous avons à plusieurs reprises entretenu nos lecteurs, se recommande à l'attention et à la sympathie de la population et des autorités bergéroises.

Elle se compose, on le sait, de tous les Français chassés par les bombardements et l'invasion et qui ne pouvant de leur temps part-étre, regarder leur foyer parce qu'ils sont situés au sur les côtes méridionales où l'on se bat en ce moment terriblement, ont cherché un lieu de concentration des réfugiés allemands qui ne permettent aucun mouvement de population.

Nos lecteurs comprendront plus facilement encore que les autres, ont passé par cette infortune les recommandant plus particulièrement encore à notre accueil. Ils ne seront pas déçus.

Elle doivent passer l'hiver dans notre ville. Il faut que tout soit tenu pour adoucir leur sort. Ils se sont d'ailleurs organisés pour y travailler eux-mêmes.

Nous sommes persuadés que la bonne volonté, la solidarité et les sentiments de solidarité bien connus des autorités et des populations de nos régions ne leur manqueront pas.

Pour tous vos ordres de bourse et placements de capitaux, adressez-vous à M. DELBOS, correspondant d'agents de change, Bergerac, 132, rue Neuve. Tél. 613. Courtages officiels sur tous marchés financiers. Agence générale du groupe des « Séquanais ».

A la police. — La police locale a découvert une dizaine de tonnes de tourteaux, estimées quarante mille francs, entreposées à Bergerac.

Le service de l'intendance en assurera la répartition, mais la détention a été l'objet de procès-verbal.

Carnet blanc. — C'est avec plaisir que nous apprenons mariages de Mlle Marie-Louise Laroche avec M. Georges Rigoutel. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le 2 octobre 1940, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame.

En cette heureuse circonstance, nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Syndicat des hôteliers, restaurateurs et cafetiers de l'A. D. B. — Les hôteliers, restaurateurs, cafetiers de l'arrondissement de Bergerac ont des sessions de Saint-Foy-la-Grande et Pujol sont priés de passer à la Mairie de leur chef lieu de canton afin d'y prendre de nouvelles formules, pour la répartition des denrées contingentes (celles étant déjà garnies n'étant pas valables).

Ces formules devront être adressées à M. Manry, hôtel de Bergerac, Bergerac. Dernier délai pour participer à cette répartition le 10 octobre.

La sacharine sera distribuée chez le président, au prix de 11 francs le tube.

## VITICULTEURS

le PAYS A BESOIN DE VOS MARCS pour en extraire l'ALCOOL et l'HUILE. Concluez votre devoir et votre intérêt en vendant vos marcs à la distillerie DHELENS à BERGERAC qui vous les paiera au prix rémunérateur.

Sur votre désir, vos marcs pourront être échangés contre d'excellente eau de vie ou de l'alcool de prestation à des prix exceptionnels de bon marché. Après fabrication, l'huile de pépins pourra également vous être réservée. Faites-vous inscrire sans retard afin que les envois soient effectués sans délai. 14, St. Victor litto, ou Usine St-Martin, derrière l'Abattoir.

Pharmacie de Gerlier. — Demain dimanche, pharmacie Gerlier, sur vos vœux.

AVIS aux évacués et réfugiés. — Le paiement des allocations de la deuxième quinzaine de septembre sera lieu le samedi 22 septembre pour les réfugiés du Nord et des autres régions occupées. Les Alsaciens et les réfugiés touchant habituellement avec les Alsaciens seront payés le mardi 23 octobre pour le troisième trimestre de septembre.

Le C. A. P. à Bergerac. Les sportifs bergéroises ont pu profiter de la dernière réunion de la C. A. P. à Bergerac, le 14 septembre, pour les réfugiés du Nord et des autres régions occupées. Les Alsaciens et les réfugiés touchant habituellement avec les Alsaciens seront payés le mardi 23 octobre pour le troisième trimestre de septembre.

Cinéma Cyrano. — Vendredi, soirée 20 h. 30; samedi, soirée 20 h. 30. Dimanche, deux matinées, la 1<sup>re</sup> à 14 h. 30, la 2<sup>e</sup> à 17 h., grand film seul, tarifs réduits, soirée 20 h. 30. Clark Gable à Myrna Loy, dans « Un envoyé très spécial ». Nous rappelons que l'ouverture des portes se fera à 20 heures et 15 minutes et que le rideau se lève à 20 h. 30.

Si vous souffrez... de digestions pénibles, de pesanteur au ventre, de constipation, de malaises, de lourdeurs, de nausées, de vomissements, de renvois, d'algues, prenez après votre repas du soir une tasse de tisane Vichyrose, délicieuse au goût et bienfaisante pour la santé. Vos malaises disparaîtront et, en continuant chaque jour à prendre Vichyrose, vous retrouverez santé, santé et bon humeur. La Gde Ste: 8 fr. 90. Ttes Pharm.

FOIRES ET MARCHÉS  
Marché de Bergerac du 21 sep. Oufs, 42 fr. la douzaine. Poules, 18 fr.; poules, à 10 fr.; canards, à 8 fr.; pintes, à 10 fr.; le demi-kilo. Pigeons, 45 à 50 fr. la paire. Lapins, 30 à 40 fr. l'un. Pêches et poires, 3 à 10 fr. la douzaine. Laitons, 1 fr. 50 carottes et chichoues, 0 fr. 75 à 1 fr.; choux, à 3 fr.; artichauts, 0 fr. 50, le tout la pièce. Raisins, 3 fr., le demi-kilo. Pommes de terre, 2 fr. 80 à 3 fr. 50 le kilo.

Marché aux bestiaux de Bergerac du lundi 2 septembre  
Bœufs. — En réserve à l'abattoir, 70; amenés, 423; vendus, 413; invendus, 10. Prix des 400 kilos, poids mort: Extra, 1400 fr.; 1<sup>re</sup> qualité, 1300 fr.; 2<sup>e</sup>, 1200 fr.; 3<sup>e</sup>, 1100 fr. Vaches. — En réserve à l'abattoir, 71; amenés, 347; vendus, 315; invendus, 32. Prix des 400 kilos poids mort: extra, 1600; 1<sup>re</sup> qualité, 1500; 2<sup>e</sup>, 1400; 3<sup>e</sup>, 1300.

ACHÈTERAIS... MESTURAL... METAYER... PROPRIÉTÉ... JEUNE HOMME... A VENDRE... JEUNE FILLE... ON DEMANDE... A VENDRE... METAYER... J'AI ACHETEURS... A VENDRE... OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES... A LOUER MEUBLE... LEÇONS D'ALLEMAND... TRAVAIL A DOMICILE... COMPTABILITÉ... VINS EN GROS...

### LES CHAUSSURES ALBERT

7, Rue du Marché — BERGERAC  
En face la Poste

Malgré les difficultés actuelles, feront toujours ce qui est possible pour que vous soyez satisfait.

VENTE DE CONFIANCE

### LE GAZOGÈNE COHIN-POULEN

La Grande Marque Française  
Affirme sa Supériorité Technique Incontestée  
Abouissement de 20 ans de Recherches et de PROGRÈS CONSTANTS

Le Gazogène COHIN-POULEN a fait ses Preuves  
C'EST LUI que vous ADOPTEREZ

Garages Gonthier-Nouhaud-Girard  
AGENCE RENAULT BERGERAC

### Compagnons de France

une seule maison peut vous assurer tous les ARTICLES qui vous sont indispensables

CUIRS & TOILES et toutes PIÈCES sur commande

c'est la Sellerie Moderne  
38, Rue Neuve, Bergerac

### BOIS DE CHAUFFAGE

CHÈNE DE PIED Livraison rapide par toute quantité

Charbon de Bois concassé et criblé pour Gazogène  
Charbon de Bois pour Usage Ménager

### E. LESPINASSE

au Prince, Bergerac

### CHAUSSURES DE LIMOGES

58, rue Neuve, R. BURÉ, chausseur

Série pour la Classe pour la Marche pour l'Appartement

### Marque PANHARD

vous propose ces deux modèles : Adaptation Gazogène pour camions et camionnettes | Remorque Gazogène pour voiture tourisme

Four à carboniser pour votre ravitaillement en charbon

Montage, Renseignements et Ravitaillement en Charbon  
Garage CANTIN | Garage DUBUR  
24, Cours Victor-Hugo. | Place du Jardin Public  
Tel. 689 | A BERGERAC | Tel. 201

### DROGUE - HERBORISTERIE M. NOREAU

28-30, rue Sainte-Catherine — BERGERAC — 1<sup>er</sup> 243

Plantes médicinales : Feuilles, Fleurs, Racines, Écorces.  
Articles de pansements : Coton hydrophile, Gaze, Bandes, etc.  
Conseils pour maladies, Poires à lavements, Gaze, Bandes, etc.  
Bains de lit, Thermomètres médicaux.  
Couleurs, Vernis, Huiles, Essences, Verres à vitres, Pinceaux  
Ripolin, Siléxine, Siléxone, Couleurs pour ciment.  
Brosserie soie et chiendat — Insecticide et antimites divers  
Toiles à laver, Laines à Parquets, Peaux de Chamois, Éponges

### Clinique Moderne Dentaire

SOINS de la BOUCHE et des DENTS par chirurgien-dentiste diplômé

Extraction sans douleur : 15 francs. — Réparation en 4 heures. — Retouches ou transformation d'appareil aux prix les plus justes. Connaissances gratuites

La Maison n'a pas de succursale à Bergerac — TOUS TRAVAUX GARANTIS